

Développement durable

Le centre hospitalier de Perpignan s'est engagé dans une politique de développement durable et mène des actions comme la réduction des consommations d'énergie, d'eau, le tri et la valorisation des déchets, la lutte contre le gaspillage, l'achat eco-responsable, la sensibilisation des agents pour mieux vivre au travail.

En ce début de 21ème siècle, un constat de dégradation de l'environnement et de persistance des inégalités sociales s'impose. Les comportements de production et de consommation dégradent l'environnement.

Dans cette mouvance, les établissements de santé ont le devoir de s'investir dans la protection de l'environnement et plus généralement dans les actions de Développement Durable au même titre que les entreprises ou les collectivités via la réalisation d'Agendas 21.

Les centres hospitaliers sont concernés à plusieurs titres par ces problématiques :

- > en tant qu'entreprises, les hôpitaux utilisent de nombreuses ressources (eau, énergies, fluides divers, produits manufacturés...) et du fait de leurs activités, ils génèrent de multiples rejets qui présentent potentiellement des risques pour l'environnement ;
- > en tant qu'employeurs, une démarche participative des différents acteurs est intégrée dans le volet social du développement durable ;
- > en tant qu'établissements de soins. D'un point de vue éthique, la mission des établissements de santé est de promouvoir et de restaurer la santé de la population. Cette mission est en contradiction avec une éventuelle dégradation de l'environnement.

De multiples opportunités sont données aux établissements de santé pour s'engager dans cette démarche. **L'introduction de critères environnementaux dans la procédure d'achats publics, la recherche de gisements d'économies d'énergie et d'eau, le tri sélectif étendu à l'ensemble des déchets générés par l'activité hospitalière sont autant de pistes.**

Ces démarches favorisent l'innovation et permettent d'impliquer l'ensemble du personnel dans une démarche éco-responsable. Elles s'insèrent dans la démarche qualité de l'établissement et répondent à une obligation fondamentale qui est « d'abord de ne pas nuire ».

Les actions menées au cours de l'année 2018 :

- Inscription du CHP au projet de connexion au futur réseau de chaleur construit depuis l'incinérateur de déchets de Calce <https://www.dalkia.fr/fr/espace-presse/dossier-de-presse/reseau-chaleur-perpignan>
- Edition d'un guide « **Un établissement engagé** » sur les actions RSE du CHP
- Lancement d'un groupe de travail Ecolo'Bloc pour améliorer le tri et la valorisation des déchets des blocs opératoires
- Mise en place d'un tri des bio-déchets sur le self du personnel afin de réduire le gaspillage alimentaire (Télécharger l'affiche).
- Développement des actions de communication et de sensibilisation sur les démarches Développement Durable au CHP lors :
 - > D'actions de formation au tri des déchets à l'IMFSI en partenariat avec l'Agglomération de Perpignan
 - > De la semaine DD du 28/05/2018 au 01/06/2018 suivi du forum RSE le 05/06/2018,
 - > De l'accueil du club énergie-climat sur le CHP le 15/11/2018
- Lancement du Schéma Directeur RSE pour les années 2019-2023
- Création d'un poste de Préventeur des Risques liés à l'Activité Physique chargé de former et sensibiliser le personnel aux bons gestes et limiter les risques de Troubles Musculo-Squelettiques